

Les obstacles matériels à la libre-circulation à Ouistreham

en solidarité avec ceux qui ont dû quitter leurs proches au Soudan à cause de la militarisation de la politique, en attendant que les États et les frontières disparaissent sur les cendres des généraux de toutes les nations et des industries d'armement

La situation des personnes voulant passer clandestinement la frontière à Ouistreham est gérée en fonction des accords du Touquet et de **la relation diplomatique entre les gouvernements français et anglais**. Depuis Londres, c'est **540 millions d'euros pour empêcher les "migrant.e.s" de traverser la Manche** qui seront livrés dans les trois prochaines années au gouvernement français par le gouvernement anglais, notamment par la construction d'un centre de rétention dans le Dunkerquois, entre autres barbelés et dispositifs répressifs. Chaque nouvelle médiatique à propos de **celles et ceux qui meurent en tentant de traverser la frontière**, quand leur nombre est suffisant pour que la pensée statistique ne puisse les ignorer, appelle à de nouveaux discours publics condamnant les passeur.euse.s et **associant la "sécurité" industrielle avec la sécurité des "migrants"**. Cette "sécurité" industrielle (qui couvre un large secteur d'industries de l'armement, de sécurité privée, de vidéo-surveillance ...) arrive à point nommé pour **compenser les contradictions béantes de ce système par de nouvelles possibilités d'accumulation de profit et de progrès technologique**. Ce sont ainsi **les infrastructures matérielles** de cette industrie qu'il nous semble important de **cartographier**. **Pour que se dessine une perspective partagée autour de l'action directe**. Ce document n'est qu'une **ébauche** en ce sens.

- **Les forces de l'ordre**: À Ouistreham, il n'y a **pas de police aux frontières (PAF)**, bien que le député Christophe Blanchet en réclame... C'est donc **les douanes, la gendarmerie, et la police municipale**, qui ont pour mission de gérer l'immigration clandestine. En 2023, **77 nouvelles caméras sont mises en service à Ouistreham, et une quinzaine dans les communes voisines de Saint-Aubin et Colleville-Montgomery, toutes reliées par un Centre de Surveillance Urbaine (CSU)**. Ces innovations ont été financées à hauteur de 300000 euros par l'État, ainsi que par la mairie de Ouistreham et par le Syndicat Département d'Énergies du Calvados (SDEC), pour **un coût total d'un million d'euros (taxes comprises)**.

S'il n'y a **pas constamment des agent.e.s en train d'analyser les images** sur les 4 à 6 écrans de contrôle du CSU, c'est davantage à l'occasion d'événements qui engendrent un **afflux de population**, comme la Normandy Beach Race ou **suite à des problématiques particulières (série de cambriolages,...)** que le dispositif doit servir. Pour autant, il s'agit également de **"gérer les tensions" de la problématique migratoire et les "incivilités" dans un territoire touristique proposant le dispositif "Opération Tranquillité Vacances"** pour surveiller gratuitement de jour comme de nuit les résidences touristiques en l'absence des propriétaires. Une application assez floue pour ouvrir la porte, en juin dernier, à **la vidéo verbalisation**, bien utile pour les élu.e.s quand l'argent public se fait rare.

Ces caméras sont de trois types: des caméras **lisant les plaques d'immatriculation des véhicules** aux entrées et sorties de la ville (environ 8), des caméras équipées de **quatre objectifs permettant de filmer à 360°** (environ 57) placées sur les grands carrefours ou les grandes places ou aux postes de secours de la plage, et des caméras de contexte pour avoir **une vue d'ensemble sur une rue** (environ 12). Pour des questions écologiques, **les caméras sont reliées à l'éclairage public** afin de ne pas recréer du câble. Elle deviendraient obsolètes au bout de 10/15 ans. **Les images sont rapatriées par fréquences radio au CSU**. Seule la voie publique est filmée et les parties privatives (jardins, fenêtres, entrées d'immeuble...) sont floutées par un filtre une fois au CSU. Elles ne peuvent être utilisées que sur réquisition du procureur de la République dans le cadre d'enquêtes judiciaires et ne sont gardées que 30 jours.

- **Bureau Principal des douanes de Caen – 16 rue des Carmes 14018 Caen**

- **Brigade de surveillance extérieure de Caen Ouistreham – Gare Maritime 14150 Ouistreham**

- **Gendarmerie – 62 avenue du Maréchal Foch 14150 Ouistreham**
- **Police nationale (où est installé le CSU) – Place Albert Lemarignier 14150 Ouistreham**

- **Ports de Normandie** est l'organisation qui gère presque tous les ports transmanche, à l'exception de celui de Calais, de **Cherbourg, Caen – Ouistreham et Dieppe**. Elle est composée de représentant.e.s de divers institutions publiques (dont Hervé Morin ou Joël Bruneau par exemple) et agit **au service du développement portuaire et économique de “leurs” territoires**. Le port de Ouistreham est exploité par la CCI Caen Normandie et est organisé en **4 terminaux le long d'un canal de 15 km reliant Caen à la mer**. La ligne Ouistreham-Portsmouth est la 1ère liaison transmanche à l'Ouest du Déroit avec **3 rotations quotidiennes opérées par Brittany Ferries**. Chaque année, le port accueille **entre 10 et 15 navires de croisière de luxe**. Le port est également **une base industrielle importante jusque la presqu'île de Caen en passant par Colombelles** : automobile (Volvo Trucks), parapétrolier (ITP), construction navale (Ayro) ; agroalimentaire (Agrial). Le Port de Caen-Ouistreham dispose également de **plus de 60 000 m² de bâtiments (entrepôts et ateliers) et plus de 20 ha de terrains disponibles**. L'organisation Ports de Normandie est **essentielle au développement industriel de la zone**, en témoigne ses larges investissements et acquisitions de terrains jusqu'à la Presqu'île de Caen pour soutenir le projet de rénovation de cette zone. Elle est également **l'ennemi principal de la libre circulation des exilé.e.s à Ouistreham**, notamment en conduisant **plusieurs procédures pour revendiquer la propriété de la parcelle où le campement des exilé.e.s soudanais se trouve**, ou comme **propriétaire des squats de Ranville désormais expulsés**.

Nous avons peu d'informations sur la politique des Ports de Normandie à l'égard de la répression des personnes qui veulent traverser clandestinement la frontière par les transports qu'ils gèrent, hormis par **la gestion des mesures de sûreté par l'entreprise privée Securitas**. Pour le reste, **nous ne savons pas quels sont les protocoles que nous pourrions empêcher, ou les technologies (capteurs de mouvement, respiration, chaleur...) utilisées et les entreprises qui les vendent**. Il n'empêche que ce sont **les principaux responsables de la répression des personnes qui veulent aller clandestinement en Angleterre**. Il serait ainsi possible de faire pression auprès des responsables et des institutions qu'ils et elles représentent, et d'**envisager des alliances avec les travailleur.euse.s qui permettent le fonctionnement de ces ports**.

- **Siège social Ports de Normandie - 3 rue René Cassin 14280 Saint-Contest (près du Mémorial)**

- **Securitas** est l'entreprise leader internationale de la sécurité privée qui **s'occupe de toutes les missions de surveillance humaine dans le port de Caen – Ouistreham**. Selon les données évoquées par l'un des agent.e.s de Securitas en 2017, il y aurait **deux agent.e.s de sécurité Securitas présent.e.s 24h/24, 7j/7 et quatre agent.e.s chargé.e.s des visites de sécurité (ACVS) travaillant trois fois par jour, pour chaque départ de ferry**. Dans les limites du code d'accès ISPS en vigueur, ces dernier.ère.s doivent donc **décharger, traiter les flux entrants sur le territoire, et contrôler les véhicules, les poids lourds, les piétons, et globalement toutes les personnes qui entrent dans la Zone d'accès restreint (ZAR)** : salariés, prestataires, services portuaires, etc par le biais du **Poste d'inspection filtrage (PIF)**. Il y aurait deux PIF, un pour les piétons et l'autre pour les véhicules, et **une vigilance accrue s'agissant des poids-lourds**. Alors qu'ils et elles n'étaient **pas assermenté.e.s à le faire**, le journal Mediapart a intercepté en 2017 **un document attestant de la délivrance d'un passager clandestin par un agent Securitas à des forces de police**. L'existence d'un tel document administratif laisse à penser qu'il s'agissait déjà d'une pratique ordinaire des agent.e.s Securitas à Caen – Ouistreham, ce qui doit d'autant plus être le cas par **l'extension des pouvoirs de coercitions de la sécurité privée en relation avec la police et la gendarmerie dans le cadre de la loi sécurité globale adoptée en 2021**.

- **Agence Securitas la plus proche de Caen -18 Rue Alfred Kastler 14000 Caen (près du Mémorial)**